

PROGRAMME DU CE2, DU CM1 ET DU CM2

Dans la continuité des premières années de l'école primaire, la maîtrise de la langue française ainsi que celle des principaux éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaires du CE2 et du CM.

La compréhension et l'expression en langue vivante font également l'objet d'une attention particulière.

La culture humaniste des élèves dans ses dimensions historiques, géographiques, artistiques et civiques se nourrit aussi des premiers éléments d'une initiation à l'histoire des arts.

L'autonomie et l'initiative personnelle, conditions de la réussite scolaire, sont progressivement mises en oeuvre dans tous les domaines d'activités et permettent à chaque élève de gagner en assurance et en efficacité.

Le recours aux TICE devient habituel dans le cadre du brevet informatique et internet.

Les élèves se préparent à suivre au collège, avec profit, les enseignements des différentes disciplines.

Les enseignements de français et de mathématiques font l'objet de progressions par année scolaire, jointes au présent programme.

FRANÇAIS

C'est par des activités spécifiques en français, mais aussi dans toutes les activités scolaires, que s'acquiert l'autonomie en lecture et en écriture.

La progression dans la maîtrise de la langue française se fait selon un programme de lecture et d'écriture, de vocabulaire, de grammaire, et d'orthographe. Un programme de littérature vient soutenir l'autonomie en lecture et en écriture des élèves.

L'étude de la langue française (vocabulaire, grammaire, orthographe) donne lieu à des séances et activités spécifiques. Elle est conduite avec le souci de mettre en évidence ses liens avec l'expression, la compréhension et la correction rédactionnelle.



Tous les enseignants vont être formés instantanément ?

Quid des écoles peu ou mal équipées ? Et la maintenance des équipements ?

Où est l'esprit des cycles ? Que fait-on des programmations de cycles élaborées par les équipes depuis des années ?

Où est la liberté pédagogique dans un cadre qui paraît très contraint ?

Ces programmes, tout comme ceux de 2007, n'évoquent plus l'ORL mais des leçons systématiques de grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe. Nous le condamnons. Le débat hebdomadaire disparaît, ce qui en dit long sur l'attitude attendue des élèves. La notion de présenter un exposé disparaît aussi, de même que tout ce qui se rapporte au langage d'évocation.

L'appui sur un manuel de qualité pour chacun des volets de l'enseignement du français est un gage de succès. L'ensemble des connaissances acquises en français contribue à la constitution d'une culture commune des élèves.

1 - Langage oral

L'élève est capable **d'écouter** le maître, de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments.

Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs.

La qualité du langage oral fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.

2 - Lecture, écriture

La lecture et l'écriture sont systématiquement liées : elles font l'objet d'exercices quotidiens, non seulement en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements.

L'étude des textes, et en particulier des textes littéraires, vise à développer les capacités de compréhension, et à soutenir l'apprentissage de la rédaction autonome.

Lecture

La lecture continue à faire l'objet d'un apprentissage systématique :

- automatisation de la reconnaissance des mots, lecture aisée de mots irréguliers et rares, augmentation de la rapidité de la lecture silencieuse ;
- compréhension des phrases ;
- compréhension de textes scolaires (énoncés de problèmes, consignes, leçons et exercices des manuels) ;
- compréhension de textes informatifs et documentaires ;
- compréhension de textes littéraires (récits, descriptions, dialogues, poèmes).

Écriture

L'écriture manuscrite est quotidiennement pratiquée, pour devenir



Ca commence bien ! Il s'agit d'expression orale silencieuse ?

ce § ne devrait-il pas faire partie des compétences transversales ?

Et le plaisir de lire ?

de plus en plus régulière, rapide et soignée. Les élèves développent, dans le travail scolaire, le souci constant de présenter leur travail avec ordre, clarté et propreté, en ayant éventuellement recours au traitement de texte.

Étude de texte

L'élève apprend à comprendre le sens d'un texte (**informatif, documentaire, littéraire**) en en reformulant l'essentiel et en répondant à des questions le concernant.

Cette compréhension s'appuie sur le repérage intuitif des principaux éléments du texte (par exemple, le sujet d'un texte documentaire, les personnages et les événements d'un récit), mais aussi de son analyse précise. Celle-ci consiste principalement en l'observation des traits distinctifs qui donnent au texte sa cohérence : titre, organisation en phrases et en paragraphes, rôle de la ponctuation et des mots de liaison, l'usage des pronoms, temps verbaux, champs lexicaux.

Littérature

Le programme de littérature vise à donner à chaque élève un répertoire de références appropriées à son âge, puisées dans le patrimoine et dans la littérature de jeunesse d'hier et d'aujourd'hui ; il participe ainsi à la constitution d'une culture littéraire commune. Chaque année, les élèves lisent intégralement des ouvrages appartenant aux classiques de l'enfance et à la bibliographie de littérature de jeunesse que le ministère de l'Éducation nationale publie régulièrement.

Les élèves rendent compte de leur lecture, expriment leurs réactions ou leurs points de vue, mettent en relation des textes entre eux (auteurs, thèmes, sentiments exprimés, personnages, événements, situation spatiale ou temporelle, tonalité comique ou tragique...).

Rédaction

La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction.

Récitation

Pourquoi en faire un thème à part entière ? N'est-ce pas au travers de la lecture non artificielle et surtout en produisant des écrits qu'on apprend à lire ?

deux moyens pour comprendre le sens d'un texte : bien pauvre en idées...

c'est quoi rendre compte : faire des fiches de lecture ?

Pourquoi le retour à ce terme qui connote très fort l'ennui et la contrainte ? Production d'écrits avait le mérite d'ouvrir à tous les types d'écrits. Certains types de texte cités sont produits dans d'autres domaines : sciences, découverte du monde. Pourquoi réserver la « rédaction » au domaine de la lecture / écriture ?

Un travail régulier de mémorisation et de diction est conduit sur de courts textes en prose et des poèmes **choisis par le maître.**

3 - Étude de la langue française

Vocabulaire

L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit.

Au CP et au CE1, l'attention a été surtout portée sur le vocabulaire concret de la vie quotidienne (repères temporels, perceptions, activités quotidiennes, vie scolaire et familiale, lexique des parties du corps, de la santé et de la maladie). Tout en poursuivant cette acquisition, l'enseignement du vocabulaire à partir du CE2 diversifie systématiquement les champs de signification (mots se référant à des environnements différents du cadre de vie quotidien, mots abstraits).

La structuration et l'extension du vocabulaire des élèves font l'objet de séances et d'activités spécifiques ; la découverte, la mémorisation et l'utilisation de mots nouveaux s'accompagne de l'étude des relations de sens entre les mots.

Cette étude repose, d'une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, champs lexicaux, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue), d'autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s'appuie également sur l'identification grammaticale des classes de mots. L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière.

Tous les domaines d'enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire des élèves. L'emploi du vocabulaire fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.

Grammaire

L'enseignement de la grammaire a pour finalité de favoriser la compréhension des textes lus et entendus, d'améliorer l'expression

Et pourquoi pas par l'élève ?

Une question : que restera-t-il à acquérir au collège ? Programme parfaitement irréalisable, tant par le manque de temps que par la complexité et le nombre de connaissances et de compétences à acquérir.



en vue d'en garantir la justesse, la correction syntaxique et orthographique.

Il porte presque exclusivement sur la phrase simple : la phrase complexe n'est abordée qu'en CM2.

Des activités spécifiques visent à la description et à la mémorisation des mécanismes de la langue française. L'élève apprend à identifier les types et formes de phrase, les principales classes et fonctions des mots, à maîtriser l'utilisation des temps verbaux, à mémoriser et à appliquer les règles qui prévalent dans la langue française écrite. Il acquiert progressivement le vocabulaire grammatical qui se rapporte aux notions étudiées. Il mobilise ses connaissances dans les activités d'écriture.

La phrase

- Connaissance et emploi pertinent des phrases déclarative, interrogative, injonctive et exclamative, des formes affirmative et négative, active et passive.

- Utilisation adéquate des signes de ponctuation usuels (point, point d'interrogation, point d'exclamation, virgule, point-virgule, deux points introduisant une énumération ou des paroles rapportées, guillemets encadrant des paroles rapportées).

Les classes de mots

- Identification, selon leur nature, des mots suivants : les verbes, les noms, les déterminants (articles - définis et indéfinis -, déterminants possessifs, démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, exclamatifs), les adjectifs qualificatifs, les pronoms (personnels, possessifs, démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, relatifs), les adverbes, les prépositions, les conjonctions de coordination, les conjonctions de subordination.

- Utilisation adéquate de la substitution pronominale, ainsi que des conjonctions de coordination et autres mots de liaison (adverbes).

- Compréhension et expression correcte des degrés de l'adjectif et de l'adverbe (comparatif, superlatif).

Les fonctions des mots

- Identification du verbe, de son sujet (nom propre, groupe nominal ou pronom), et des compléments du verbe : complément d'objet direct et indirect, complément d'attribution, compléments circonstanciels (de lieu, de temps, de manière et de cause),



complément d'agent.

- Compréhension de la notion de circonstance : distinction entre les compléments d'objet et d'attribution d'une part, les compléments circonstanciels d'autre part.
- Identification de l'attribut du sujet.
- Identification des éléments du groupe nominal et de leurs fonctions : déterminant, adjectif qualificatif épithète ou apposé, complément du nom, proposition relative complément du nom.

Le verbe

- Connaissance et utilisation du vocabulaire relatif à la morphologie des temps verbaux (radical, terminaison ; personne, nombre ; temps, mode, voix ; auxiliaire).
- Compréhension de la valeur temporelle des temps verbaux : temps verbaux du passé, du présent, du futur ; antériorité d'une action par rapport à une autre.
- Conjugaison des verbes des premier et deuxième groupes, d'être et avoir, d'aller, boire, dire, faire, partir, pouvoir, prendre, rendre, savoir, venir, voir, vouloir aux modes et temps suivants de la voix active : indicatif (présent, futur simple, imparfait, passé simple, passé composé, futur antérieur, plus-que-parfait, passé antérieur), conditionnel présent, subjonctif présent, impératif présent, infinitif présent, participe présent et passé.
- Conjugaison des verbes des premier et deuxième groupes à l'indicatif présent et futur de la voix passive.
- Utilisation à bon escient des temps et modes étudiés.

Les accords

Connaissance et utilisation

- des règles et des marques de l'accord dans le groupe nominal : accord en genre et en nombre entre le déterminant, le nom et l'adjectif qualificatif ;
- des règles de l'accord en nombre et en personne entre le sujet et le verbe ;
- des règles de l'accord du participe passé construit avec être et avec avoir (cas d'un complément d'objet direct postposé) ;
- des règles de l'accord de l'adjectif qualificatif, qu'il soit épithète, apposé ou attribut du sujet.

Les propositions



Ceci ne figurait pas dans les programmes précédents.

On peut bien faire un catalogue des temps à apprendre. La réalité prouve que c'est bien trop. Il est déjà difficile d'obtenir que les enfants connaissent bien le passé composé à la fin du CM1 alors pour tout le reste

- Connaissance de la distinction entre phrase simple et phrase complexe ; entre proposition indépendante (coordonnée, juxtaposée), proposition principale et proposition subordonnée. Utilisation de la phrase complexe en percevant ses articulations.

- Connaissance et emploi pertinent de la proposition relative (dans le groupe nominal), de la proposition conjonctive par que (complément d'objet direct).

Orthographe

Une attention permanente est portée à l'orthographe. La pratique régulière de la copie, de la dictée et de la rédaction ainsi que des exercices diversifiés assurent la fixation des connaissances acquises : leur application dans des situations nombreuses et variées conduit progressivement à l'automatisation des graphies correctes. La relecture et la correction des textes sont systématiques.

Les élèves sont habitués à utiliser les outils appropriés.

Orthographe grammaticale

- Les élèves sont entraînés à orthographier correctement les formes conjuguées des verbes étudiés, à appliquer les règles d'accord apprises en grammaire (voir plus haut), à distinguer les principaux homophones grammaticaux (à-a, où-ou...).

- Les particularités des marques du pluriel de certains noms (en -al,

- eau, - eu, - ou ; en -s, - x, - z) et de certains adjectifs (en -al, -eau, - s, - x) sont mémorisées.

Orthographe lexicale

- L'orthographe relative aux correspondances grapho-phoniques, y compris la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (s/ss, c/ç, c/qu, g/gu/ge) ou de la consonne suivante (n devenant m devant b, m p) ainsi que l'usage du h aspiré initial sont maîtrisés.

- L'orthographe des mots les plus fréquents, notamment les mots invariables, ainsi que des mots fréquents avec accents, est mémorisée.

- L'apprentissage orthographique repose aussi sur l'application des "règles d'orthographe" ou régularités dans l'écriture des mots

Alourdissement : sur les programmes de 2002, de nombreuses compétences étaient attendues comme seulement en cours d'acquisition

la copie et la dictée n'ont jamais rendu bon en orthographe !

C'est ce travail de relecture qui devrait être valorisé et enseigné !



(redoublement de consonnes, lettres muettes, finales de mots de grande fréquence).

À la fin du CM2 l'élève est capable de :

- écouter autrui,
- prendre la parole en respectant le registre de langue adapté,
- lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) et comprendre un texte,
- rédiger un texte (récit, description, poème, compte rendu...) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire,
- orthographier correctement un texte simple de dix lignes-lors de sa rédaction ou de sa dictée-en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire,
- dire de mémoire de manière expressive des poèmes et des textes en prose.

MATHÉMATIQUES

La pratique des mathématiques développe le goût de la recherche, la pensée logique, l'imagination et les capacités d'abstraction ; la maîtrise des principaux éléments de mathématiques fournit des outils pour agir dans la vie quotidienne. Les connaissances et les compétences acquises, ainsi que les habitudes de travail développées progressivement du CE2 au CM2 doivent préparer l'élève à tirer profit de l'enseignement qui se continuera au collège.

1 - Nombres et calcul

L'étude organisée des nombres est poursuivie jusqu'au milliard, mais des nombres plus grands peuvent être rencontrés.

Les nombres entiers naturels

- principes de la numération décimale de position : valeur des chiffres en fonction de leur position dans l'écriture des nombres ;
- désignation orale et l'écriture en chiffres et en lettres ;
- comparaison et rangement de nombres, repérage sur une droite graduée, utilisation des signes > et < ;
- relations arithmétiques entre les nombres d'usage courant : double, moitié, quadruple, quart, triple, tiers..., la notion de



On ne semble avoir retenu de différentes enquêtes que le fait que 15% à 20 % des élèves sont, à 15 ans, selon l'enquête PISA, en grande difficulté dans leurs apprentissages mathématiques, sans s'intéresser à la nature et aux causes de ces difficultés. C'est du moins ce que laisse supposer certains choix explicités dans ce projet de programmes. Ces chiffres sont alarmants et il est nécessaire d'essayer de comprendre la nature et l'origine des difficultés rencontrées par un trop grand nombre d'élèves. A la lecture de ces programmes, on comprend que les auteurs font l'hypothèse que celles-ci sont principalement dues au fait que les techniques (singulièrement les techniques de calcul posé) n'ont pas été suffisamment entraînées. A la lecture des analyses produites par différentes sources, cette seule hypothèse apparaît nettement insuffisante. Dans l'analyse faite par la DEPP de l'évaluation PISA 2006 (note n° 08.08), on peut lire que « *en étudiant les réponses des élèves aux questions ouvertes on peut constater qu'un certain nombre d'élèves répondent en faisant appel au bon sens commun, à leurs connaissances de la vie quotidienne et non pas à un travail mathématique permettant d'obtenir ou de justifier la*

multiple.

Les nombres décimaux et les fractions

- fractions simples et décimales : écriture, encadrement entre deux nombres entiers consécutifs, écriture comme somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1, somme de deux fractions décimales ou de deux fractions de même dénominateur ;

- nombres décimaux : désignations orales et écritures chiffrées, valeur des chiffres en fonction de leur position, passage de l'écriture à virgule à une écriture fractionnaire et inversement, comparaison et rangement, repérage sur une droite graduée ; la valeur approchée d'un décimal à l'unité près, au dixième près, au centième près.

Le calcul

- mental : tables d'addition et de multiplication. L'entraînement quotidien au calcul mental portant sur les quatre opérations permet une appropriation des nombres et de leurs propriétés

- posé : la maîtrise d'une technique opératoire pour chacune des quatre opérations est indispensable.

- à la calculatrice : la calculatrice fait l'objet d'une utilisation raisonnée en fonction de la complexité des calculs auxquels sont confrontés les élèves.

La résolution de problèmes liés à la vie courante permet d'approfondir la connaissance des nombres étudiés, de renforcer la maîtrise du sens et de la pratique des opérations, de développer la rigueur et le goût du raisonnement.

2 - Géométrie

L'objectif principal de l'enseignement de la géométrie du CE2 au CM2 est de permettre aux élèves de passer progressivement d'une reconnaissance des objets et de leurs propriétés essentiellement fondée sur la perception à une étude davantage fondée sur le recours

à des instruments de tracé et de mesure ainsi que sur l'énoncé de quelques propriétés.

Les relations et propriétés géométriques : alignement, perpendicularité, parallélisme, égalité de longueurs, symétrie axiale, milieu d'un segment.

L'utilisation d'instruments et de techniques : règle, équerre,

réponse » et plus loin cette question « Notre enseignement donne-t-il assez à nos élèves l'occasion d'élaborer des méthodes et des outils pour s'adapter à ce type de situations qui visent à s'approcher de la vie courante ? ». Cela complète l'analyse qui avait été faite au sujet de l'évaluation 2003 (note n° 04.12) rapportant que « Lorsqu'il est demandé aux élèves une prise d'initiative (essais à faire), la réussite française est relativement faible. La pratique de « l'expérimentation » en mathématiques (faire des essais, critiquer, recommencer...) est peu développée en France, ce que Antoine Bodin exprimait différemment (revue Repères des IREM, 2006) : « Les élèves ne s'attaquent qu'aux questions qu'ils pensent pouvoir résoudre, ils ne disposent pas de stratégies pour aborder un problème qui ne leur est pas familier : essayer, expérimenter, bricoler... ne font pas partie des modes d'approche possibles ».

On aurait pu penser que, de ce constat et de cette analyse, serait tirée la conséquence : il faut, le plus tôt possible (selon l'expression maintenant consacrée) placer les élèves en situation de développer aussi ce type de démarches. Or, si en **préambule** aux programmes de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2, il est bien fait référence au développement de l'imagination et du raisonnement, ainsi qu'au goût de la recherche (pour le cycle 3), l'insistance sur le rôle de l'entraînement, l'accroissement substantiel du volume de connaissances à acquérir à chaque niveau et la difficulté de certaines d'entre elles, tout cela, ajouté à l'importance donnée prématurément aux techniques de calcul posé, va à l'encontre de ces finalités affichées.

La crainte d'une volonté de promouvoir une « *pédagogie du rabâchage* » est d'autant plus forte que le volume horaire de 5h consacré aux mathématiques n'est pas augmenté (il est même diminué si on considère qu'il était auparavant dans une fourchette de 5h à 5h30 !) et qu'aucune indication n'est fournie concernant ce qui relève du socle à un niveau donné et ce qui ne deviendra exigé qu'au niveau suivant (ce qui était le cas dans les programmes 2007).

Certaines des propositions qui concernent l'apprentissage du calcul sont particulièrement contestables. Quelques exemples : A plusieurs reprises, les programmes évoquent la « *vie quotidienne* » ou « *la vie courante* ». Il appartient effectivement à l'école de permettre à

compas, calque, papier quadrillé, papier pointé, pliage.

Les figures planes : le carré, le rectangle, le losange, le parallélogramme, le triangle et ses cas particuliers, le cercle, ainsi que l'étude de figures composées :

- description, reproduction, construction ;
- vocabulaire spécifique relatif à ces figures : côté, sommet, angle, diagonale, axe de symétrie, centre, rayon, diamètre ;
- agrandissement et la réduction de figures planes, en lien avec la proportionnalité.

Les solides usuels : cube, pavé droit, cylindre, prismes droits, cône, pyramide.

- reconnaissance de ces solides et étude de quelques patrons ;
- vocabulaire spécifique relatif à ces solides : sommet, arête, face.

Les problèmes de reproduction ou de construction de configurations géométriques diverses mobilisent la connaissance des figures usuelles. Ils sont l'occasion d'utiliser à bon escient le vocabulaire spécifique et les démarches de mesurage et de tracé.

3 - Grandeurs et mesures

Les longueurs, les masses, les volumes : mesure, estimation, unités légales du système métrique, calcul sur ces mesures exprimées, conversions, périmètre d'un polygone, formule du périmètre du carré et du rectangle, de la longueur du cercle, du volume du pavé droit.

Les aires : comparaison de surfaces selon leurs aires, unités usuelles, conversions ;

Les angles : comparaison, utilisation d'un gabarit et de l'équerre ; angle droit, aigu, obtus.

Le repérage du temps : lecture de l'heure et du calendrier.

Les durées : unités de mesure des durées, calcul de la durée écoulée entre deux instants donnés.

La monnaie

La résolution de problèmes concrets contribue à consolider les connaissances et capacités et à donner du sens aux grandeurs et à leur mesure. A cette occasion des estimations de mesure peuvent être fournies puis validées.

4 - Organisation et gestion de données

chaque élève de maîtriser les moyens de calcul qui lui seront indispensables dans différentes circonstances de sa vie. Mais on peut s'interroger, de ce point de vue, sur l'insistance mise les techniques opératoires (on entend par là, les opérations posées en colonnes ou avec la potence pour la division). En reprenant, pour **le calcul, l'essentiel de programmes de 1945** et en allant au-delà de ceux de 1985 qui prétendaient également revenir aux fondamentaux, on néglige totalement le fait que les moyens de calcul utilisés dans notre société se sont considérablement modifiés. A ces époques, il était indispensable pour tout citoyen de maîtriser parfaitement ces techniques opératoires (ce qu'on appelle aussi le calcul posé). Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Toute personne, pour son usage quotidien, utilise soit le calcul mental exact ou approché, soit une calculatrice pour les calculs compliqués. Il est utile, pour sa culture mathématique, pour assurer sa maîtrise des nombres et pour ses apprentissages ultérieurs, que l'élève connaisse les techniques de calcul posé, mais l'urgence n'est plus la même. On peut, aujourd'hui, prendre le temps de comprendre ces techniques avant de s'y entraîner parce que d'autres moyens de calcul existent. Et cela impose qu'on prenne soin de déterminer à quel moment, sur la base de quelles connaissances déjà établies, il est possible d'assurer cette compréhension.

Il faut ajouter une autre incohérence. On prétend, à juste raison, développer la pratique du calcul mental. Toutes les études montrent l'importance du développement de compétences bien assurées dans ce domaine. Mais, justement, la part accordée aux techniques de calcul posé, nécessairement acquises par répétition car ne pouvant pas être comprises au moment où elles sont enseignées, va à l'encontre de cet objectif important. Et cela pour au moins deux motifs :

- ▶ **le premier lié au temps** : le temps accordé à rabâcher des techniques opératoires sera nécessairement pris sur le temps de calcul mental. Et cela, d'autant plus qu'il est faux de prétendre que l'exercice des techniques opératoires constitue un entraînement au calcul mental. Au contraire, le calcul posé suppose de bonnes aptitudes en calcul mental, et si l'élève ne les maîtrise pas, la charge de contrôler à la fois les calculs partiels, les retenues éventuelles et les étapes de la technique devient trop importante et source d'erreurs et de blocage ;
- ▶ **le second d'ordre stratégique** : les méthodes de calcul mental sont différentes de celles

Les capacités d'organisation et de gestion des données se développent par la résolution de problèmes de la vie courante ou tirés d'autres enseignements. Il s'agit d'apprendre progressivement à trier des données, à les classer, à lire ou à produire des tableaux, des graphiques et à les analyser.

La proportionnalité est abordée à partir des situations faisant intervenir les notions de pourcentages, d'échelle, de conversion, d'agrandissement ou de réduction de figures... Pour cela, plusieurs procédures (et notamment celle dite de la "règle de trois") sont utilisées.

À la fin du CM2 les élèves doivent être capables de :

- écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux et quelques fractions simples ;
- restituer les tables usuelles d'addition et de multiplication ;
- utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux ;
- calculer mentalement en utilisant les quatre opérations ;
- reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels et connaître quelques unes de leurs propriétés ;
- utiliser la règle, l'équerre et le compas pour tracer avec soin et précision les figures planes usuelles aux dimensions données ;
- utiliser les unités de mesure usuelles, utiliser des instruments de mesure ; effectuer des conversions ;
- résoudre des problèmes relevant des quatre opérations, de la proportionnalité, et faisant intervenir différents objets mathématiques : nombres, mesures, "règle de trois", figures géométriques, schémas ;
- savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat ;
- lire, interpréter et construire quelques représentations : diagrammes, tableaux, graphiques.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'éducation physique et sportive vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et

de calcul posé et on sait, depuis longtemps, que si les stratégies de calcul réfléchi ne sont pas travaillées suffisamment tôt, l'élève a tendance à poser les calculs dans sa tête comme il les poserait sur le papier et donc à ne pas développer de procédures efficaces en calcul mental. Pour calculer $57 + 18$, il est plus pertinent de calculer $57 + 20 - 2$ ou $50 + 10 + 8 + 7$ que d'essayer de gérer mentalement l'addition qu'on aurait posée par écrit. Dans le même ordre d'idée, imposer l'utilisation de la fameuse « règle de trois » au CM1 avant toute compréhension de la proportionnalité ne peut pas être justifié autrement que par la volonté de « revenir aux méthodes qui ont fait leur preuve ». Il suffirait pourtant de demander leur avis à tous ceux qui n'ont rien compris à la proportionnalité en raison de cet enseignement prématuré d'une technique (la règle de trois) pour mesurer les effets possibles d'un tel choix ! L'alourdissement des programmes est sensible dans 3 domaines : Dans le domaine du calcul, avec un travail prématuré sur les techniques de calcul posé, notamment au cycle 2 (cf. § 3), avec la mémorisation des tables de multiplication accentuée au CE1 alors même que le répertoire additif ne l'est pas complètement et, surtout, avec des exigences pour le CM1 et le CM2 qui, dans les précédents programmes, relevaient du collège : multiplication des nombres décimaux, division décimale. On peut ajouter que le travail long et difficile sur les nombres décimaux au CM1 sera rendu encore plus délicat si on en maintient les attentes actuelles relatives au calcul posé sur ces nouveaux nombres. Là encore, le rabâchage technique risque de prendre le pas sur le nécessaire travail de compréhension. Les études ne manquent cependant pas qui permettent de comprendre les difficultés relatives à l'apprentissage de ces nombres. Dans le domaine de la géométrie, l'accroissement est également important avec l'introduction d'exigences qui, jusque là, relevaient du collège : étude du cylindre et du prisme, notamment au cycle 3. Un développement plus long serait nécessaire pour montrer comment cet accroissement des connaissances attendues est incompatible avec la mise en place de concepts solidement établis. La géométrie risque de se trouver réduite à l'apprentissage des tracés et du vocabulaire géométriques. Dans le domaine de la mesure, l'accroissement est encore plus important et on retrouve là, en particulier un renforcement du travail de mémorisation et d'application au détriment de la compréhension. Là aussi, ce sont des connaissances du collège qui basculent sur le cycle 3, singulièrement sur le CM 2 : longueur du cercle, aire du triangle, volume du pavé droit. On perçoit la même intention : privilégier l'apprentissage et l'application de formules et d'instruments de mesure. On peut toujours espérer que les notions « apparaîtront » ensuite aux élèves : nous savons pourtant qu'il n'en est rien pour trop d'élèves... (Roland Charnay)

artistiques. Elle contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui).

La pratique des activités est organisée sur les deux années du cycle en exploitant les ressources locales.

Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps)

- Activités athlétiques : courir vite, courir longtemps, courir en franchissant des obstacles, courir en relais, sauter loin, sauter haut, lancer loin.

- Natation : se déplacer sur une trentaine de mètres.

Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

- Activités d'escalade : grimper et redescendre sur un trajet annoncé (mur équipé).

- Activités aquatiques et natation : plonger, s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.

- Activités de roule et glisse : réaliser un parcours d'actions diverses en roller, en vélo, en ski.

- Activités d'orientation : Retrouver plusieurs balises dans un espace semi-naturel en s'aidant d'une carte.

S'opposer individuellement et collectivement

- Jeux de lutte : amener son adversaire au sol pour l'immobiliser.

- Jeux de raquettes : marquer des points dans un match à deux.

- Jeux sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball...) : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, arbitre).

Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique

- Danse : construire à plusieurs une phrase dansée (chorégraphie de 5 éléments au moins) pour exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments et pour communiquer des émotions, sur des supports sonores divers.

- Activités gymniques : construire et réaliser un enchaînement de 4



Cela ne vaut pas seulement pour l'EPS !

Ce n'est plus 3 années ?

ou 5 éléments "acrobatiques" sur divers engins (barres, moutons, poutres, tapis).

À la fin du CM2 les élèves sont capables de :

- réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation ;
- se déplacer en s'adaptant à l'environnement ;
- respecter les autres et les règles dans un affrontement sportif individuel ou collectif ; coopérer ;
- inventer et réaliser des chorégraphies, des enchaînements, à visée artistique, esthétique ou expressive.

PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE

En fin de CM2, les élèves doivent avoir acquis les compétences nécessaires à la communication élémentaire définie par le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues qui constitue par ailleurs la référence fondamentale pour l'enseignement, les apprentissages et l'évaluation des acquis en langues vivantes.

À partir du CE2, les activités orales de compréhension et d'expression sont une priorité. Le vocabulaire s'enrichit et les composantes sonores de la langue restent une préoccupation constante : accentuation, mélodies, rythmes propres à la langue apprise. En grammaire, l'objectif visé est celui de l'utilisation de formes élémentaires : phrase simple et conjonctions de coordination. **L'orthographe** des mots utilisés est apprise. Les connaissances sur les modes de vie du pays viennent favoriser la compréhension d'autres façons d'être et d'agir.

À la fin du CM2 les élèves doivent être capables de :

- communiquer : se présenter, répondre à des questions et en poser ;
- comprendre des consignes, des mots familiers et des expressions très courantes ;
- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays.

Pour la progression, se reporter aux programmes spécifiques à



Pourquoi apprend-on l'orthographe puisque nulle part la compréhension écrite et l'expression écrite ne font partie du programme ?

chaque langue vivante étrangère ou régionale.

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Les sciences expérimentales et les technologies ont pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'Homme, d'agir sur lui, et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine. Leur étude contribue à faire saisir aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part.

Observation, questionnement, expérimentation et argumentation sont essentiels pour atteindre ces buts ; c'est pourquoi les connaissances et les compétences sont acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique. Les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures.

En relation avec les enseignements de culture humaniste et **d'éducation civique**, ils apprennent à agir dans cette perspective.

Le ciel et la Terre

Le mouvement de la Terre (et des planètes) autour du Soleil, la rotation

de la Terre sur elle-même ; la durée du jour et son changement au cours des saisons.

Le mouvement de la Lune autour de la Terre.

Lumières et ombres.

Volcans et séismes, les risques pour les sociétés humaines.

La matière

L'eau : une ressource

- états et changements d'état ; mélanges et solutions
- le trajet de l'eau dans la nature
- le maintien de sa qualité pour ses utilisations.

L'air et les pollutions de l'air.

Les déchets : réduire, réutiliser, recycler.



C'est la démarche qu'il faut privilégier. En lisant ce programme, on s'attend à la mise à mort de « la main à la pâte ».

Lapsus ?

L'énergie

Exemples simples de sources d'énergies (fossiles ou renouvelables).

Besoins en énergie, consommation et économie d'énergie.

La diversité du vivant

Approche de la classification du vivant.

Notion de biodiversité.

Le fonctionnement du vivant

Mode de nutrition des végétaux verts.

Les modes de reproduction des êtres vivants.

Le développement d'un végétal.

Les stades du développement des animaux (en particulier des insectes).

Le fonctionnement du corps humain et la santé

Les mouvements corporels (les muscles, les os du squelette, les articulations).

Première approche des notions de digestion, respiration et circulation sanguine.

Reproduction de l'Homme et éducation à la sexualité.

Hygiène et santé : actions bénéfiques ou nocives de nos comportements,

notamment dans le domaine du sport, de l'alimentation, du sommeil.

Les êtres vivants dans leur environnement

L'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu.

Places et rôles des êtres vivants ; notions de chaînes et de réseaux alimentaires.

L'évolution d'un environnement géré par l'Homme : la forêt ; importance de la biodiversité.

Les objets techniques

Circuits électriques alimentés par des piles.

Leviers et balances, équilibres.

Objets mécaniques, transmission de mouvements.

Les sources d'énergie des moyens de transport.

Règles de sécurité, dangers de l'électricité.



À la fin du CM2 les élèves doivent être capables de :

- pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner ;
- manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter ;
- exprimer et exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit et à l'oral ;
- maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques ;
- mobiliser leurs connaissances dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante.

CULTURE HUMANISTE

La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des parties du monde, des sociétés, des religions et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques. Avec la fréquentation des oeuvres littéraires, elle contribue donc à la formation de la personne et du citoyen.

L'histoire et la géographie donnent des repères communs, temporels et spatiaux, pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. Elles développent chez les élèves curiosité, sens de l'observation et esprit critique.

Les pratiques artistiques individuelles ou collectives développent le sens esthétique, elles favorisent l'expression, la création réfléchie, la maîtrise du geste et l'acquisition de méthodes de travail et de techniques. Elles sont éclairées, dans le cadre de l'histoire des arts, par une rencontre sensible et raisonnée avec des oeuvres considérées dans un cadre chronologique.

Histoire et géographie

Les objectifs de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au cycle 3 s'inscrivent dans l'ensemble des connaissances et des compétences que les élèves acquièrent progressivement au cours de la scolarité obligatoire.

Histoire



L'étude des questions suivantes permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. Elle s'effectue dans l'ordre chronologique. Les événements et les personnages indiqués ci-dessous en italique constituent une liste de repères indispensables que le maître pourra compléter en fonction de ses choix pédagogiques. Jalons de l'histoire nationale, ils forment la base d'une culture commune. Ces repères s'articuleront avec ceux de l'histoire des arts.

La Préhistoire

Les premières traces de vie humaine, la maîtrise du fer et les débuts de l'agriculture, l'apparition de l'art.

L'homme de Tautavel il y a près de 500 000 ans.

L'Antiquité

Les Gaulois, la romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain.

Jules César et Vercingétorix ; 52 avant notre ère : Alésia.

Le Moyen Âge (476-1492)

Après les invasions, la naissance et le développement du royaume de France.

La société féodale, le rôle de l'Église.

La guerre de Cent Ans.

Conflits et échanges en Méditerranée : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'Islam.

496 : baptême de Clovis ; 800 : couronnement de Charlemagne ;

987 : Hugues Capet, roi de France ; Saint Louis ; Jeanne d'Arc.

Les Temps modernes (1492-1789)

Le temps des Découvertes et des premiers empires coloniaux, la traite des Noirs et l'esclavage.

La Renaissance : les arts, les débuts de la science moderne, catholiques et protestants.

La monarchie absolue en France.

Les Lumières.

1492 : Christophe Colomb en Amérique ; François Ier ; Henri IV et l'édit de Nantes ; Gutenberg ; Galilée ; Richelieu ; Louis XIV,

Voltaire, Rousseau.

La Révolution française et le Dix-neuvième siècle (1789-1914)

La Révolution française et le Premier empire : l'aspiration à la

2 problèmes majeurs se dégagent de ces nouveaux programmes :

1) Problème de fond

Le texte proposé stipule « de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège ». On renvoie implicitement au collège l'étude de l'histoire de France. Avec de telles indications, les collègues, vu la lourdeur des programmes de français et mathématiques sauront vite dans quelle(s) discipline(s) tailler.

Le programme d'histoire actuel avec sa déclinaison dès l'école maternelle (où le fait de permettre à l'élève de se structurer dans le temps et dans l'espace va poser les fondations pour la suite de la scolarité) est beaucoup mieux pensé.

Ainsi donc, les élèves n'auraient plus que quelques repères historiques d'événements ou de personnages choisis par le ministère dans chacune des grandes périodes historiques. Est-ce un retour aux images d'Epinal ou aux tableaux Rossignol étudiés sans lien cohérent entre eux ?

Pourtant la compréhension du présent et de l'avenir ne peut se concevoir qu'en bonne connaissance des événements du passé. Un adulte qui ne sait rien de l'histoire des Balkans, de cette ligne de fracture qui va de la séparation entre l'empire romain d'Orient et celui d'Occident en passant par l'étendue de l'empire Ottoman, le régime de Tito, ... ne peut rien comprendre aux événements de cette région du globe, du déclenchement de la 1^{ère} guerre mondiale à l'indépendance actuelle du Kosovo. Je ne suis pas en train de faire de l'élitisme ; évidemment qu'à l'école primaire on n'aborde pas ce sujet mais cet exemple illustre qu'il faut dès le plus jeune âge structurer et étudier correctement l'histoire de France pour former les futurs citoyens que seront nos élèves.

2) Problème de contenu, ou plutôt d'orientation et d'oublis dans le choix des événements et personnages historiques.

La Préhistoire

Où est la maîtrise du feu, où est expliqué le fait que la Préhistoire laisse la place à l'Histoire avec la découverte de l'écriture (par les Phéniciens)?

L'Antiquité

On passe de Jules César au Moyen-âge. Il manquerait alors Astérix dans cette optique non ?

Où est l'étude de la civilisation romaine, bien plus évoluée et moins barbare qu'on le pense. D'ailleurs, il faudra 600 ans pour retrouver une organisation sociale après les invasions. Les premiers siècles du Moyen-âge ont marqué un recul considérable de la civilisation. On n'étudie pas la société romaine mais on doit aborder la christianisation du monde gallo-romain. Or cette christianisation ne représente qu'une partie temporelle de l'empire romain. Si ce n'est pas orienté...

liberté et à l'égalité, la Terreur, la France en guerre contre l'Europe (1792-1815), les grandes réformes de Napoléon Bonaparte. La France dans une Europe en expansion industrielle et urbaine : le temps du travail en usine, des progrès techniques, des colonies et de l'émigration.

L'installation de la démocratie et de la République

Louis XVI ; 14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; 22 septembre 1792 : proclamation de la République ; 1804 : Napoléon I, empereur des Français ; 1848 : suffrage universel masculin et abolition de l'esclavage ; 1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire ; Pasteur ; Marie Curie ; 1905 : loi de séparation des Églises et de l'État.

Le Vingtième siècle et notre époque

La violence du XXème siècle :

- les deux conflits mondiaux ;
- l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité.

La révolution scientifique et technologique, la société de consommation.

La Vème République.

La construction européenne.

1916 : bataille de Verdun ; Clemenceau ; 11 novembre 1918 : armistice de la Grande Guerre ; 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle ; Jean Moulin ; 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; 1945 : droit de vote des femmes en France ; 1957 :

traité de Rome ; 1958 : Charles de Gaulle et la fondation de la Vème République ; 1989 : chute du mur de Berlin.

Géographie

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires.

Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale ; ils visent à identifier et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial.

Le moyen-âge

La plupart des événements choisis sont en lien direct avec la religion chrétienne (Clovis, Charlemagne, Jeanne D'Arc). Je ne dis pas que ces personnages ne sont pas importants mais... Par contre l'année 732 n'est pas retenue. Comment comprendre l'étendue du monde musulman plus tard si on ne sait pas que les invasions se sont arrêtées vers Poitiers à cette date ? Qu'a apporté Louis IX (et non pas Saint Louis !) à la grandeur de la France ? Peu de chose (image d'Epinal ; le puissant était bon puisqu'il rendait la justice pour les pauvres sous son chêne, belle condescendance !). A moins qu'il soit important que les élèves retiennent qu'il a été canonisé en 1297...

Oubliés Philippe Auguste (qui veut dire le grand, celui qui agrandit) et Louis XI. Oublié l'éclatement de l'empire carolingien qui a tracé les lignes, grosso-modo, des frontières de l'Europe occidentale.

Les temps modernes

Ils s'arrêtent à la Révolution, pas au 20^{ème} siècle...

Les temps modernes durent de 1492 à 1789. Ce n'est même pas spécifié dans les nouveaux programmes. En 1789, commence l'Epoque contemporaine...

A revoir donc le découpage en grandes périodes historiques. Sont nuls en Histoire au ministère...

Rien à redire sur le choix des personnages et événements sinon. Sauf que dans catholiques et protestants, n'oublions pas de faire référence aux massacres de la St Barthélémy qui a fait plus de morts que la Terreur pourtant spécifiée plus loin. Comment comprendre l'Edit de Nantes en 1598 sinon ?

L'époque contemporaine

La révolution et l'empire : de 1789 à 1814 et non pas 1914 (sic !)...

Et la référence à l'abolition des privilèges et la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, les 2 événements majeurs d'août 1789? En un mois, on met fin à 1000 ans de féodalité et de monarchie absolue, on écrit le texte le plus important de l'histoire de l'Humanité et on ne l'aborderait même pas ?

3) Des imprécisions notables :

L'home de Tautavel : il y a 200.000 ans et non pas 500.000 ; la traite des noirs : c'est après la Renaissance avec un essor et une structuration du commerce négrier aux XVII et XVIIIe siècles ; le droit de vote des femmes : c'est l'ordonnance d'Alger du printemps 1944 (21 avril) et non pas 1945 (même si elles votent pour la première fois en 1945).

Le programme de géographie contribue, avec celui de sciences, à l'éducation au développement durable.

Les repères indispensables sont mentionnés en italique, ils intègrent et construisent progressivement le cadre européen et mondial du programme.

Ils peuvent être complétés en fonction des choix du professeur.

Des réalités géographiques locales à la région où vivent les élèves

- les paysages de village, de ville ou de quartier, la circulation des hommes et des biens, les principales activités économiques ;
 - un sujet d'étude au choix permettant une première approche du développement durable : l'eau dans la commune (besoins et traitement) ou les déchets (réduction et recyclage) ;
 - la région : ses limites ; la métropole régionale et son rôle.
- Étude de la carte régionale.

Le territoire français dans le cadre européen

- les grands types de paysages et la diversité des régions françaises ;
- les principales caractéristiques et les grands contrastes du territoire français ;
- les pays de l'Union européenne.

Principaux caractères du relief, de l'hydrographie et du climat en France et en Europe : étude de cartes.

Premières approches du découpage administratif (départements, régions) : étude de cartes.

Les pays de l'Union européenne : étude de carte.

Les Français dans le contexte européen

- la répartition de la population sur le territoire national et en Europe ;
- les principales villes en France et en Europe.

Répartition de la population et localisation des principales villes : étude de carte.

Se déplacer en France et en Europe

- un aéroport ;
- le réseau autoroutier et le réseau TGV.

Le réseau ferré à grande vitesse en Europe : étude de carte.

Produire en France



- quatre types d'espaces d'activités : une zone industrialo-portuaire, un centre tertiaire, un espace agricole, et une zone de tourisme.

Dans le cadre de l'approche du développement durable ces quatre études mettront en valeur les notions de ressources, de pollution, de risques et de prévention.

La France dans le monde

- les territoires français dans le monde ;
- la langue française dans le monde (en relation avec le programme d'éducation civique).

Ces deux questions s'appuieront sur une étude du globe et de planisphères : les océans et continents, les grands traits du relief de la planète, les principales zones climatiques, les zones denses et vides de population, les espaces riches et pauvres à l'échelle de la planète.

L'Union européenne (en relation avec le programme d'éducation civique)

- les principaux caractères géographiques d'un ou deux États de l'Union européenne (en fonction de la langue vivante étudiée en classe, par exemple).

Au cours de ces trois années, le programme peut être étudié dans l'ordre de sa présentation. Le CE2 peut être consacré aux "réalités géographiques locales et à la région" ; au CM1, les élèves étudieront "le territoire français dans le cadre européen", "les Français dans le contexte européen" et "se déplacer en France et en Europe" ; le CM2 sera consacré aux parties "produire en France", "la France dans le monde", et "l'Union européenne" .

À la fin du CM2, les élèves doivent être capables de :

- identifier les principales périodes de l'histoire, de mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures ;
- identifier et connaître par la fréquentation régulière du globe, de cartes et de paysages quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du



monde pour décrire et comprendre la diversité de la vie des hommes sur la terre ;
- lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie, documents iconographiques.

PRATIQUES ARTISTIQUES ET HISTOIRE DES ARTS

Pratiques artistiques

Les pratiques artistiques développent la maîtrise et l'exactitude du geste, le sens esthétique, l'aptitude à l'expression, le goût de la création. Elles permettent de mieux équilibrer les formes diverses d'intelligence, d'habileté et de sensibilité.

1 - Arts visuels

Par une pratique régulière et diversifiée, l'enseignement des arts visuels favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques.

2 - Éducation musicale

L'éducation musicale s'appuie sur des pratiques concernant la voix et le chant : jeux vocaux, chants divers, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale. Des pratiques instrumentales sont mises en oeuvre en accompagnement du chant, des jeux

rythmiques utilisent un ou plusieurs instruments. Le codage de la musique et la partition font l'objet d'une première approche.

Grâce à des activités d'écoute, les élèves s'exercent à comparer des oeuvres musicales, découvrent la variété des genres et des styles selon les époques et les cultures. La reconnaissance de quelques instruments intervenant dans une oeuvre prolonge le travail engagé au CP et au CE1.

Histoire des arts

L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des oeuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ; ces oeuvres leur sont présentées en relation avec une époque, une aire géographique (sur la base des repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie), une forme d'expression (dessin, peinture, sculpture, architecture,

Ca va être difficile de faire tout ce programme avec nettement moins de temps !

arts appliqués, musique), et le cas échéant une technique (huile sur toile, gravure...), un artisanat ou une activité créatrice vivante. Cet enseignement aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace. Confrontés à des oeuvres diverses, ils découvrent les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique.

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient de rencontres sensibles avec des oeuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts. Ces sorties éveillent la curiosité des élèves pour les chefs-d'oeuvre ou les activités artistiques de leur ville ou de leur région.

Des oeuvres de référence sont énumérées ci-dessous. Le maître puisera dans ces listes à sa convenance ou il les complètera dans le même esprit, notamment en fonction des ressources documentaires, et de la proximité de son école avec des monuments, musées, ateliers d'art ou salles de concert.

La Préhistoire et l'Antiquité

Architecture Les ensembles mégalithiques (dolmen de La Roche aux fées, menhirs de Carnac, cercle de Stonehenge). L'acropole d'Athènes, des monuments ou sites gallo-romains.

Arts plastiques Les peintures de Lascaux. Une sculpture égyptienne, un bas-relief mésopotamien, la peinture d'un vase grec, une fresque de Pompéi, une mosaïque romaine.

Arts appliqués Les métaux : des objets d'or ou de bronze de l'art celte.

Le Moyen Âge

Architecture Un château fort ; une église romane ; une église gothique ; une grande mosquée (Damas, Kairouan, Cordoue) ; une maison à colombage ou une halle ; une cité fortifiée (Carcassonne) ; le Mont Saint-Michel.

Arts plastiques Un manuscrit enluminé (exemple : Heures du Duc de Berry) ; un portrait (exemple : Jean Fouquet) ; des sculptures



Et la gratuité dans les musées ? Qui paiera les transports pour ceux qui sont loin des musées ?

On voit bien que c'est le « Savoir » qui est privilégié et non pas le Faire.

romanes et gothiques.

Arts appliqués Les textiles : la tapisserie de Bayeux, la Dame à la licorne. Le verre : un vitrail.

Musique Chansons médiévales, mono ou polyphoniques (exemples : chants grégoriens, chansons des troubadours, Guillaume de Machaut ;).

De la Renaissance à la Révolution française

Architecture Un château de la Loire ; le château de Versailles ; une fortification de Vauban ; une place formant ensemble architectural (exemples : Place Saint-Marc à Venise, Place des Vosges à Paris, Place Stanislas à Nancy...).

Arts plastiques Une oeuvre picturale de Clouet, Bruegel l'ancien, Léonard de Vinci, George de La Tour, Vélasquez, Vermeer, Rembrandt, Chardin, Watteau. Une sculpture de Jean Goujon, de Michel-Ange.

Arts appliqués Les émaux : Bernard Palissy. L'horlogerie : une horloge astronomique (Strasbourg). Les textiles : une tapisserie des Gobelins, un tapis du Moyen-Orient. L'horticulture : un parterre à la française, un jardin à l'anglaise.

Musique Extraits de Monteverdi, Lully, Vivaldi, Rameau, Bach, Haendel, Mozart. Chansons traditionnelles et populaires.

Le Dix-neuvième siècle

Architecture Urbanisme d'Hausmann ; Gustave Eiffel : le viaduc de Garabit ; une grande gare avec architecture métallique et marquise ; le canal de Suez ; le pont-canal d'Agen ou de Briare.

Arts plastiques Une oeuvre picturale de David, Ingres, Delacroix, Courbet, Renoir, Monet, Van Gogh, Seurat, Henri Rousseau. Une sculpture de Rodin. Photographie : daguerréotypes, portraits de Nadar.

Arts appliqués Les textiles : un tissage damassé, une dentelle, une broderie (à la main, sujet figuratif). La porcelaine : la manufacture de Sèvres, Limoges. Le métal : un objet technique ouvragé (arme, horloge, loupe, sextant...). Le bois : un chef d'oeuvre de marqueterie.

Musique et danse Extraits de Beethoven, Schubert, Berlioz,



Ils seront fort ceux qui arriveront à boucler ce programme en moins de temps !
gageons que ce sera au détriment des activités artistiques.

Chopin, Smetana, Wagner, Moussorgsky ; extraits d'un ballet de Tchaikovsky (Casse-Noisette, Le Lac des cygnes).

L'époque contemporaine

Architecture L'art nouveau : un immeuble à Barcelone, à Bruxelles, à Vienne ; une station de métro à Paris. L'architecture new-yorkaise : l'Empire State Building, Le style néo-classique : le Palais de Chaillot. Le Corbusier : la Cité radieuse. La Défense, la pyramide du Louvre. Le musée Guggenheim à Bilbao. Le viaduc de Millau.

Arts plastiques Une oeuvre de Picasso, Mondrian, Léger, Miró, Magritte, Chagall, Dubuffet. Une sculpture de Giacometti, Maillol. Une série d'Andy Warhol. Des photographies de Cartier-Bresson, Doisneau, Édouard Boubat.

Arts appliqués Le cristal et le verre : un objet de Baccarat, de Bohème, de Venise. Les textiles : une soie d'Asie ou d'Europe. La haute couture : une robe des années 20, des années 60. Le design : une lampe, une chaise. Le graphisme : une affiche.

Musique et danse Extraits de Debussy, Satie, Ravel, M. de Falla, Stravinsky. Un morceau de jazz (exemples : Gershwin, Duke Ellington, Dave Brubeck). Chansons d'Édith Piaf, Jacques Brel, Georges Brassens, des Beatles. Musiques traditionnelles d'Afrique et d'Asie.

À la fin du CM2, les élèves doivent être capables de :

- pratiquer le dessin dans différentes situations en se servant de diverses techniques, matériaux, supports et instruments ;
- interpréter de mémoire une chanson, participer avec exactitude à un jeu rythmique ; soutenir une écoute prolongée, repérer des éléments musicaux caractéristiques simples ;
- reconnaître, décrire et commenter des oeuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine de la création dont elles relèvent (peinture, architecture, etc.) et le cas échéant les techniques et matières auxquelles le créateur a recouru ;
- utiliser à bon escient le vocabulaire qui permet de décrire une oeuvre d'art visuelle ou musicale et de rendre compte des sensations, émotions et jugements de goût qu'elle suscite.



TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia et de l'internet. Dès l'école primaire, une attitude de responsabilité dans l'utilisation de ces outils interactifs doit être visée. Le brevet informatique et internet (B2i) est une attestation qui comporte trois niveaux de maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Le niveau école atteste l'acquisition de connaissances, capacités et attitudes que les élèves doivent maîtriser à l'issue de l'école primaire.

Le programme du cycle 3 est organisé selon cinq domaines déclinés dans les textes règlementaires définissant le B2i :

- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- adopter une attitude responsable ;
- créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- s'informer, se documenter ;
- communiquer, échanger.

Les élèves apprennent à maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur : fonction des différents éléments ; utilisation de la souris, du clavier. Ils sont entraînés à utiliser un traitement de texte, à écrire un document numérique, à envoyer et recevoir des messages.

Ils effectuent une recherche en ligne, identifient et trient des informations.

Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées dans la plupart des situations d'enseignement.

À la fin du CM2 les élèves sont capables de :

- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;
- utiliser l'outil informatique pour communiquer ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.



Et bien sûr toutes les écoles seront équipées et des postes de technicien de maintenance des réseaux seront créés ?

INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

L'instruction civique et l'enseignement de la morale permettent à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment. Cet enseignement le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier et, par là même, à prendre conscience de manière plus explicite des fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect de valeurs partagées, l'importance de la politesse et du respect d'autrui. En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne. Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement les sujets suivants :

- 1 - L'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales qui sera expliquée, à partir d'adages juridiques ("nul n'est censé ignorer la loi", "on ne peut être juge et partie", etc.)
- 2 - L'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, y compris de la leur : les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité et l'interdiction des jeux dangereux, les règles élémentaires de sécurité routière, la connaissance des risques liés à l'usage de l'internet, l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui.
- 3 - Les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature, la démocratie représentative (l'élection), l'élaboration de la loi (le Parlement) et son exécution (le Gouvernement), les enjeux de la solidarité nationale (protection sociale, responsabilité entre les générations).
- 4 - Les traits constitutifs de la nation française : les caractéristiques de son territoire (en relation avec le programme de



Quid de l'éducation à la citoyenneté ? Les élèves ne peuvent accéder miraculeusement (ou plutôt à grand renfort de bourrage de crâne) le jour de leur départ de l'école à une citoyenneté à laquelle ils n'auraient pas été préparés. L'élève que l'on décrit ici, habitué à obéir sans discuter ne sera pas un citoyen capable de prendre son destin en main. La préparation à la citoyenneté doit s'effectuer en faisant progressivement l'expérience de celle-ci. Cela n'a rien à voir avec l'inculcation de principes qu'on mettrait en réserve et que, le jour venu on appliquerait mécaniquement. Tout au long de la scolarité, les enseignants ont à promouvoir des espaces d'expérience démocratique.

Les compétences des anciens programmes sont reprises pour comparaison à la fin.

géographie) et les étapes de son unification (en relation avec le programme d'histoire), les règles d'acquisition de la nationalité, la langue nationale

(l'Académie française).

5 - L'Union européenne et la francophonie : le drapeau, l'hymne européen, la diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne, la communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones (en relation avec le programme de géographie).

À la fin du CM2 les élèves sont capables de :

- se respecter, respecter les autres et les règles de la vie collective ;
- comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ;
- appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons, de la dignité de la personne.



Pour mémoire, voici les capacités, connaissances et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle 3 selon les programmes de 2007 :

Connaissances :

Avoir compris et retenu

- que les enfants ont des droits en matière d'éducation, de sécurité, de santé, notamment (Convention internationale des Droits de l'enfant) ;
- quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger (en s'appuyant sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, notamment en son article premier) ;
- la signification des principaux symboles de la République ;
- les principales institutions de la République et les principales divisions territoriales ;
- le rôle des élus dans la commune ;
- les règles de la vie collective de la classe, de l'école et leur signification ; savoir ce qui est permis et interdit dans la classe, dans l'école, dans les temps interscolaires ;
- le rôle des adultes de l'école ou participant à la vie de l'école ;
- les droits et les devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de l'école ;
- ce qui contribue à assurer la sécurité, au niveau d'un enfant :
 - . les dangers des principaux objets de la vie domestique, les règles de sécurité les concernant ;
 - . les règles de sécurité essentielles concernant le piéton dans la rue, l'usager d'un vélo, ou de rollers, etc.
 - . les règles à respecter en cas de risque majeur ;
- comment réagir à l'agression d'un adulte ;
- les numéros de premiers secours, les numéros de téléphone de ses parents ;
- les principales règles de bonne nutrition, de l'activité corporelle.

CAPACITÉS

Être capable de :

- respecter le règlement intérieur dans la classe, dans l'école, de participer à son élaboration ;
- envisager les conséquences de ses actes mettant en jeu la vie collective ;
- débattre face à un cas de non respect du règlement concernant un camarade ou soi-même,

expliciter une situation de conflit en débat réglé, savoir participer à sa résolution ;

- participer à l'élaboration collective d'un projet ; participer à un projet collectif à des postes différents ; conduire quelques étapes d'un projet ;*
- appeler les secours à bon escient, y compris les numéros d'urgence ; effectuer quelques gestes de premier secours à la portée d'un enfant ;*
- faire la preuve de l'appréhension des connaissances et des capacités incluses dans l'attestation de première éducation à la route (APER).*

ATTITUDES

- Acquérir le respect de soi et des autres, le manifester dans sa façon de parler ;*
- Avoir conscience de ses droits et de ses devoirs dans la classe, dans l'école ;*
- Respecter les enfants de l'autre sexe dans ses mots comme dans ses actes ; respecter les lieux réservés aux enfants de l'autre sexe, respecter la pudeur ;*
- Faire la différence entre la vie à l'école et la vie privée (discretion à l'égard de soi-même et à l'égard de ses camarades) ;*
- En situation de conflit, engager une discussion, faire appel à l'adulte si l'on n'arrive pas à résoudre le conflit ;*
- Accepter les situations de travail collectif proposées à l'école quel que soit son rôle ;*
- Avoir le goût de l'initiative (par exemple sur un projet collectif) ;*
- Respecter les autres et se protéger soi-même dans le cadre de la communication et de la publication électronique.*

